

DEMANDE DE FINANCEMENT POUR DES PROJETS RASSEMBLEURS RÉSEAU DE RECHERCHE EN SANTÉ DE LA VISION



OBJECTIFS

Afin de mieux répondre aux directives récentes du FRSQ adressées aux réseaux (accroître la productivité de la recherche au Québec en implantant des structures communes de développement de la recherche et en favorisant l'émergence de nouvelles avenues de recherche concertée qui résultent des synergies développées dans les réseaux) ainsi qu'aux objectifs spécifiques de notre réseau (voir ici-bas), le Réseau de recherche en santé de la vision utilise comme un de ses moyens l'appui à des projets de courte durée de type rassembleur. Un projet rassembleur est une proposition de recherche ponctuelle, visant à explorer une hypothèse, à valider ou à développer un outil de recherche, à démontrer la faisabilité d'une étude, à effectuer la planification d'un projet ou encore, à réaliser le transfert des connaissances acquises à la pratique. Ce projet devrait logiquement mener à l'obtention de résultats préliminaires permettant aux chercheurs de faire une demande de subvention plus élaborée aux autres organismes subventionnaires (ex : IRSC) et/ou à diverses fondations.

Les objectifs du réseau tels que décrits dans notre charte sont les suivants:

- Développer la recherche et particulièrement la recherche collaborative dans le domaine de la vision.
- Augmenter, dans le domaine de la recherche en vision, les ressources et facilités ainsi qu'en optimiser l'utilisation.
- Favoriser les échanges scientifiques entre les disciplines et les institutions.
- Cibler cette recherche sur des problèmes cliniques*.
- Créer et maintenir des structures adéquates pour arriver à ces fins.

* Le comité scientifique actuel souhaite que cet objectif soit interprété au sens large de cibler des projets dans des disciplines permettant l'avancement des connaissances en santé de la vision.

BUDGET ANNUEL, MONTANT ET DURÉE DES SUBVENTIONS

Le support financier d'un projet rassembleur est accordé pour une année. Les dépenses admissibles sont celles permises par le FRSQ pour le fonctionnement des réseaux. Le budget **maximal** alloué par projet ne devra pas excéder \$25,000.00

ÉLIGIBILITÉ

Seuls les chercheurs réguliers du Réseau de recherche en santé de la vision, reconnus comme tel par le Réseau FRSQ de recherche en santé de la vision, peuvent présenter une demande comme chercheur principal. Ils peuvent, toutefois, solliciter des collaborations de chercheurs et de cliniciens non associés directement au Réseau en autant que les argentés soient dépensés au Québec. Les projets devront favoriser les interactions intra-axes, inter-axes, et inter-Réseaux permettant ainsi l'intégration de nouvelles expertises dans notre Réseau. **Il est de plus important de noter que les projets axés sur une des thématiques jugées prioritaires par le Réseau seront favorisés. Nous vous invitons à consulter notre site web (ou les responsables d'axe) pour prendre connaissance de nos priorités.**

FORMULAIRE

Le formulaire, accompagné des instructions aux auteurs et des critères d'évaluation, est disponible dans sa version électronique sur le site du réseau vision (www.reseauvision.va)

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les critères suivants serviront à l'établissement de la cote finale de chacune des demandes :

Chercheurs :

- La compétence des chercheurs pour réaliser le projet
- La productivité (manuscrits, fonds de recherche, etc) du ou des chercheurs principaux, notamment en ce qui a trait à leur implication dans le Réseau lorsque les chercheurs ont reçu des fonds du réseau dans le passé.
- L'ampleur du maillage escompté (collaboration intra, inter-axes et inter-réseaux). Pertinence du regroupement des chercheurs.
- La formation de chercheurs (2e et 3e cycles, post-doctoraux)

Projet :

- Il s'adresse à une thématique jugée prioritaire par le Réseau (exemple : vieillissement et ses effets).
- La qualité scientifique et l'originalité du projet, incluant la rigueur de son approche expérimentale
- Pertinence du projet pour l'avancement des connaissances en sciences de la vision et en santé de la vision, en s'inscrivant dans le contexte des objectifs du Réseau FRSQ de recherche en santé de la vision
- Multidisciplinarité des approches et l'intégration de nouvelles expertises au Réseau
- Intégration de la recherche clinique, évaluative, fondamentale
- Possibilité future de financement par d'autres organismes
- La faisabilité du projet et le réalisme du calendrier

Les demandes d'infrastructures récurrentes (ex : banque de données) ne sont pas admissibles lors du présent concours. Pour plus d'informations veuillez contacter votre coordonnateur d'axe.

ÉVALUATION

L'évaluation des projets se fera en deux temps et un système de cote avec une échelle de 0 à 5 (avec une décimale) sera utilisé.

Dans un premier temps, une liste d'évaluateurs sera constituée. Cette liste comprendra des chercheurs ne faisant pas partie de l'axe cerveau et perception. Ces évaluateurs seront informés des objectifs du Réseau et du FRSQ décrits plus haut. Toutes les demandes seront envoyées aux évaluateurs externes qui évalueront les demandes à l'exception de celles où ils estiment être en conflit d'intérêt. Notez que toute demande non-conforme aux exigences sera refusée.

La moyenne de toutes les évaluations déterminera la cote finale attribuée à chaque projet.

RAPPORT

Pour les projets rassembleur subventionnés, un rapport des réalisations sera déposé au terme de la subvention. Ce rapport sera fait sur le formulaire concis préparé à cet effet et comprenant les rubriques suivantes:

- Retombées présentes et prévues en terme de publication(s) et/ou de subvention(s).

- Données préliminaires accumulées en vue d'une demande intégrée à un organisme.
- Rapport financier.

Comme ces rapports seront utilisés intégralement dans la présentation du rapport annuel du Réseau, du rapport périodique au FRSQ et de la demande de renouvellement du Réseau, il importe qu'ils soient acheminés au secrétariat du réseau le plus rapidement possible au terme de l'octroi.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Si des précisions sont nécessaires, veuillez contacter votre directeur d'axe.

Prière de faire parvenir une copie papier originale ET une copie électronique de votre demande au secrétariat du Réseau à :

Copie papier originale :

Réseau de recherche en santé de la vision (secrétariat)

Ophtalmologie (pièce 208)
Institut de recherche de l'Université McGill -
Hôpital de Montréal pour enfants
4060 rue Sainte Catherine Ouest
Montréal, (Québec) H3Z 2Z3

Copie électronique :

reseau.vision@mcgill.ca



FORMULAIRE DE PROJET RASSEMBLEURS
RÉSEAU FRSQ DE RECHERCHE EN SANTÉ DE LA VISION (2003-2004)

L'ÉQUIPE (Prière de joindre les *curriculum vitae* à jour en utilisant, à votre convenance, soit le format FRSQ, CRM, CRSNG ou FCAR). Tout autre format sera refusé.

Chercheur principal _____

Institution _____

Courrier électronique _____

Autres chercheurs réguliers _____

Chercheurs associés _____

Étudiants de 2e et 3 cycles, résidents, stagiaires _____

Personnel professionnel _____

Titre du projet: _____

Montant demandé : _____

Cette demande est-elle faite dans le cadre du programme de partenariat? : Oui Non
Dans l'affirmative veuillez remplir la section 4 du formulaire

Cette demande décrit-elle un projet de recherche clinique? : Oui Non
Dans l'affirmative veuillez remplir la section 5 du formulaire

Les demandes d'infrastructures récurrentes (ex : banque de données) ne sont pas admissibles lors du présent concours. Pour plus d'informations veuillez contacter votre coordonnateur d'axe.

1. PROJET (2 pages maximum excluant les références)

1.1 Mise en contexte du projet et hypothèse (s) de travail, en ce qui a trait aux travaux récents sur le sujet, incluant les résultats préliminaires de l'équipe, s'il y a lieu (1 page maximum).

1.2 Approche expérimentale: résumer la démarche proposée pour tester vos hypothèses
(1 page maximum).

1.3 Bibliographie

2. LA PERTINENCE ET L'INTÉGRATION DES EXPERTISES DU RÉSEAU (1 page maximum)

Démontrez comment les ressources et expertises du Réseau seront mises à contribution, comment le projet contribuera à notre effort :

- de synergie entre les chercheurs d'un axe ou de plusieurs axes du Réseau
- d'intégration de diverses expertises
- d'intégration de la recherche fondamentale, clinique et évaluative

3. LES OBJECTIFS À COURT ET MOYEN TERMES (1 page maximum)

Donner un aperçu des objectifs visés par la poursuite de ce projet pilote en terme de développement de nouvelles avenues de recherche, de préparation d'une demande de subvention ou d'un contrat de recherche, etc.

4. PROGRAMME DE PARTENARIAT (veuillez joindre les preuves de partenariat au dossier)

(ne remplir cette section que si vous avez coché oui à la question « Cette demande est-elle faite dans le cadre du programme de partenariat? »)

4.1 Veuillez préciser le nom du partenaire et décrire sa participation financière (ou autre forme de participation) dans le projet.

4.2 Veuillez préciser en quoi le support financier du réseau en santé de la vision est essentiel au partenariat.

4.3 Quels sont les bénéfices de ce partenariat pour le réseau en santé de la vision et la recherche au Québec?

5. PROJET DE RECHERCHE CLINIQUE. Veuillez préciser quelle est la contribution du ou des cliniciens impliqués dans ce projet. (ne remplir cette section que si vous avez coché oui à la question « Cette demande décrit-elle un projet de recherche clinique? »)

6. LE BUDGET ET SA JUSTIFICATION (1 page maximum).

Personnel professionnel (les bourses pour étudiants ne sont pas admissibles)
Fournitures
Achat d'animaux
Sujets humains (honoraires, déplacements...)
Équipement.

7. SIGNATURE DES CHERCHEURS RÉGULIERS ET ASSOCIÉS

8. FORMULAIRE DE CONFORMITÉ À L'ÉTHIQUE (formulaire de votre institution)